

Le nouveau dojo officiellement inauguré

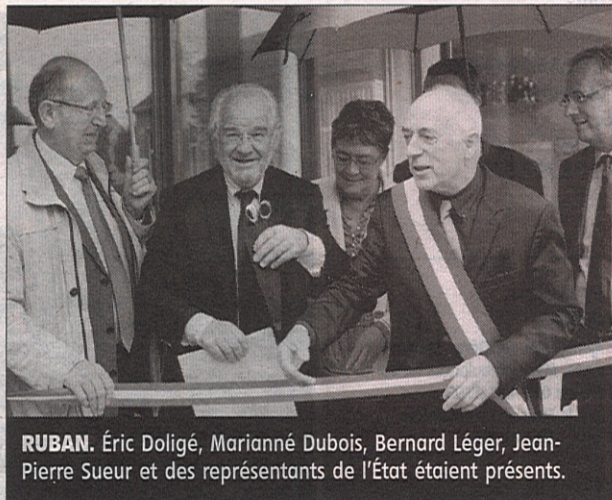
Vendredi, lors d'une sobre cérémonie, les élus locaux, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que les responsables d'associations locales, ont inauguré officiellement le nouveau dojo de Loury.

Les travaux ont démarré en avril 2011 et désormais, la structure est parfaitement opérationnelle.

Un complexe sportif

Dans l'ensemble, il s'agit plutôt d'un complexe sportif réservé principalement aux arts martiaux, mais aussi aux cinq associations sportives de la commune.

Il comporte la rénovation du gymnase et la construction du dojo et des vestiaires et sanitaires neufs qui seront partagés



RUBAN. Éric Doligé, Marianné Dubois, Bernard Léger, Jean-Pierre Sueur et des représentants de l'État étaient présents.

par les utilisateurs sportifs.

Selon Bernard Léger, le maire de Loury, la réalisation du projet s'est appuyé sur trois points essentiels : l'évolution démographi-

que de la commune, la dynamique associative, les pratiques sportives et les exigences de la modernité. Le coût final du projet est de 1.384.604 euros, subventionné par L'État à

hauteur de 124.401 euros, le conseil régional à 160.000 euros et le conseil général à 245.209 euros.

Le moyen de s'épanouir

Marianne Dubois, députée de la circonscription, a permis de débloquer, pour sa part, 7.000 euros, dans le cadre des subventions pour travaux divers d'intérêt local.

Mickaël Cabotin, président du Judo club de Loury, s'est estimé pleinement satisfait tant du résultat que du point de vue esthétique et fonctionnel.

En fin de cérémonie, les personnalités ont unanimement salué ce projet « qui donne aux habitants, surtout aux jeunes, un moyen de s'épanouir par le biais du sport. » ■